



FINANCES

COMITÉ NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE UN BUDGET SÉCURISÉ

CE SECOND CNAS DE L'ANNÉE S'EST ARTICULÉ AUTOUR DU SUIVI DE LA RÉFORME DE L'ACTION SOCIALE, DE LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE FÉDÉRATION DE L'ACTION SOCIALE DES FINANCES (FASF), DU BILAN DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS (JOP), DES SÉJOURS ENFANTS EPAF ET DE L'EXAMEN DES PROPOSITIONS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ACTION SOCIALE (CDAS)

En préambule, le Secrétariat général a tenu à rassurer les organisations syndicales sur la **"sanctuarisation" du budget de notre action sociale**. Cependant si le montant alloué ne diminue pas, le coût des prestations, lui, augmente.

Il est donc absolument nécessaire de veiller à ce que le budget favorise les prestations et que les coûts de fonctionnement soient maîtrisés. Nous nous y emploierons !

RÉORGANISATION DE L'ACTION SOCIALE

La réorganisation de l'action sociale avec un pilotage régional et la désignation de délégués experts sur certaines thématiques se poursuit.

Pour rappel, les « référents » sont formés sur les thématiques suivantes : logement, parentalité, restauration, communication, vacances.

L'année 2024 est marquée par le recrutement de 20 nouveaux délégués, essentiellement pour pallier les départs en retraite. A cela s'ajoute la création de trois nouveaux postes de responsables adjoints en Île de France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine et trois postes de délégués pour venir en renfort dans l'Yonne, la Gironde et l'Ille-et-Vilaine.

Le réseau est à ce jour composé de 158 personnes réparties sur tout le territoire.

Les retours sur la pertinence de cette réforme sont partagés entre ceux qui la saluent et ceux qui la condamnent, ce qui laisse à penser que le facteur humain joue beaucoup. Néanmoins, il semblerait que pour les territoires en Outre-Mer, ce modèle connaisse déjà ses limites.

Les responsables régionaux et la coordinatrice se réunissent chaque mois.

Cette année, le Secrétariat général a proposé des formations pour tous les acteurs de l'action sociale. Il souhaite également aller à la rencontre du réseau.

La CFDT-CFTC s'en réjouit et espère qu'il ne se cantonnera pas à Paris et sa couronne.

FASF

Il a été acté en 2023, la création d'une fédération rassemblant tous les acteurs de l'action sociale de notre ministère : la FASF. Elle se met en place cette année avec le recrutement de sa directrice générale en la personne de Florence FRABOULET, issue de La Poste.

L'équipe au complet sera composée de 5 personnes dont 2 bénévoles.

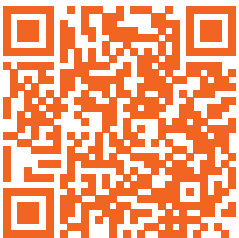
Le rôle de la FASF est de mieux faire connaître la palette de prestations offerte aux agents ; elle ne se substitue pas aux opérateurs historiques.

Depuis la rentrée scolaire, l'équipe s'est déjà rendue dans les ENFIP de Lyon, Clermont-Ferrand, Noisy et Noisiel et doit poursuivre ses visites en 2025 afin de toujours promouvoir l'action sociale.

La CFDT-CFTC a rappelé que les écoles de la DGDDI, de la DGCCRF et de l'INSEE ne doivent pas être oubliées.



CNAS,
29 OCTOBRE 2024



REJOIGNEZ NOUS !



[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)
[CFTC-FINANCES.ORG](https://cftc-finances.org)

PARIS 2024, LE BILAN DES JOP

Tout ça pour ça ! Finalement, seulement 15 agents ont eu besoin des réservations de berceaux et côté colos, EPAF nous informe que le nombre de colons était identique à d'habitude. Il n'empêche !

Nous pouvons saluer l'engagement des équipes du Secrétariat Général et des opérateurs pour leur travail en amont d'accompagnement des agents mobilisés.

Au total, 266 agents du Ministère ont bénéficié du CESU spécial JOP pour un montant total de 72 650€.

COLONIES EPAF

Pour rester dans le sujet des vacances, EPAF a présenté un bilan des colonies de cet été.

Elle met en place, directement ou par le biais de prestataires, près de 242 séjours enfants chaque été (plus de 400 sur l'année).

Le programme des colonies d'été 2024 a été élaboré dans le contexte très spécifique des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, qui a nécessité de revoir en profondeur l'organisation générale des séjours.

Sur l'ensemble des colonies organisées l'été dernier, des incidents ont été signalés pour trois d'entre eux.

EPAF a apporté des éléments de réponses aux questions soulevées par les familles quant aux griefs évoqués.

La CFDT-CFTC espère que ces incidents restent marginaux et que les familles demeurent satisfaites des prestations. N'hésitez pas à nous faire remonter toute question ou interrogation concernant les vacances de vos enfants.

A SUIVRE / EN COURS

- Les CDAS ont jusqu'à fin février pour remonter les projets dans le cadre du Fonds d'Investissement Local (FIL)
- Point sur la vente des résidences EPAF
- Point sur les crèches mises en cause dans les affaires de maltraitance
- Point sur les subventions restauration des agents en DDI



Vos mandats en CNAS sont à votre disposition pour tout complément d'information : action.sociale@finances.cfdt.fr

